

SECTION
IRAN
ET MONDE
MUSULMAN
D'ASIE



CONFÉRENCE
N°3

L'IRAN ET LE JCPOA
(ACCORD NUCLÉAIRE IRANIEN)
À L'ÉPREUVE DES ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES AMÉRICAINES

MARDI 3 NOVEMBRE 2020 • 17h > 20h

Société de législation comparée
28 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris
> Amphithéâtre



SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE

Section Iran et Monde musulman d'Asie

CYCLE DE CONFÉRENCES

L'IRAN ET LE JCPOA (ACCORD NUCLÉAIRE IRANIEN) À L'ÉPREUVE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES AMÉRICAINES

Dans un contexte international bouleversé par la multiplication des crises (politiques, sanitaires, etc.), l'élection américaine revêt plus que jamais un caractère central, tant les orientations diplomatiques de Washington influent sur les grands équilibres mondiaux.

Sur la base de ce constat, cette conférence sera dédiée à l'impact des élections présidentielles américaines sur le traité du JCPOA.

Pour aborder ce sujet quatre angles de lecture seront proposés : la perspective de l'accord de Vienne à l'aune du résultat des élections américaines, la réalité du dispositif Instex comme levier de sauvegarde de l'accord de Vienne, l'analyse des flux bancaires depuis la mise en œuvre de l'accord et enfin l'impact des élections américaines sur les procédures arbitrales dans l'application du JCPOA.

Ces thèmes seront abordés par des praticiens du droit et des spécialistes confrontés à ces questions dans le cadre de leurs activités professionnelles ou académiques.

MODÉRATEUR

Kourosh Shamlou

AVOCAT associé - Cabinet Shamlou
Law, Président de la section Iran et
monde musulman d'Asie de la Société
de législation comparée.

INTERVENANTS

Coline Baharéh Dassant

AVOCATE Of Counsel -
De Gaulle Fleurance & Associés

Les perspectives de l'accord de
Vienne à l'aune des élections
présidentielles américaines.

Denis Meillon

Directeur général banque
des entreprises - Banque Delubac

Les transferts bancaires à l'aune
de l'élection américaine.

CONCLUSION

Thomas Clay

Professeur et administrateur
de L'UNIVERSITÉ Paris 1
Panthéon-Sorbonne,
Avocat Associé Clay Arbitration

Arash Alexandre Ebtadaei

AVOCAT Associé- FTPA

Clarification sur ce qu'est Instex.

Shaparak Saleh

AVOCATE associée - Teynier Pic

L'élection américaine
sonnera-t-elle le glas du déni
de justice subi par les Iraniens
qui ont recours à l'arbitrage ?

Colloque validé
au titre
de la formation
continue
des avocats

INSCRIPTIONS

Nombre de places limité à 60 personnes.
Inscription obligatoire avant le 30 octobre
auprès de la Société de législation comparée :
emmanuelle.bouvier@legiscompare.com

Le port du masque est obligatoire.

La participation à ce colloque
est gratuite.

Merci de vous munir
d'une pièce d'identité.